

Etude de cas et des nouvelles croyances, des thérapeutiques spirituelles, formations, conférences

Aide, information,
prévention contre les
SECTES
et les radicalisme religieux

Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée
en vue de la Protection de l'Individu

GEMPPPI

BP 30095 13192 Marseille cedex 20

gemppi@wanadoo.fr

www.gemppi.org

04 91 08 72 22 - 06 98 02 57 03

Accueil Psychologue : 07 68 31 35 26

Premier avis juridique : gemppi.juridique@laposte.net

PREVENTION CONTRE LES DERIVES SECTAIRES



SECTES DANGER - www.gemppi.org

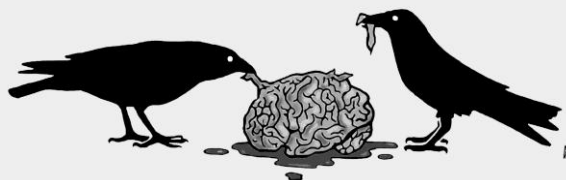
*Nous sommes trompés par
l'apparence du bien* Horace

PERMANENCES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Marseille, les mardis de 18 à 19 h à la Cité des Associations 93, La Canebière - 06 98 02 57 03
(Sauf jours fériés et juillet/août : sur rendez-vous)

Antenne d'Aubenas (07) - Tél. 06.61.23.31.96
Maison des associations-Gare Aubenas

Antenne de Valence (26) - Tél. 06.61.23.31.96



QUI SOMMES-NOUS ?

Le GEMPPPI est une organisation laïque
indépendante de tout mouvement
religieux ou politique

Une association de défense des droits de l'Homme et des consommateurs, spécialisée dans le domaine des croyances religieuses et thérapeutiques holistiques travaillant pour que chacun puisse exercer sa liberté de conscience, de croire, de se sentir mieux, dans les meilleures conditions possibles en évitant les risques sectaires et l'emprise mentale.

Historique. Créé en 1988 dans un but philanthropique, le GEMPPPI travaille à informer et à aider les particuliers, les familles, les organismes publics et privés, confrontés aux sectes et à documenter, des étudiants, des journalistes, des chaînes de TV. Ceci concourt à endiguer les multiples problèmes d'ordre public, de misères et souffrances humaines et les drames familiaux qui résultent de dérives sectaires ou de thérapeutes spirituels à risques.

SECTES ? Respectant le droit pour chacun d'avoir les croyances de son choix, nous décrivons les dérives sectaires de la façon suivante :

Agissements, pratiques et enseignements utilisés dans des mouvements ou groupes à prétentions religieuses, philosophiques, ou thérapeutiques holistiques nuisant ou étant dommageables aux individus et à la société, de manière constante, répétée, ou structurelle en usant notamment de divers procédés déloyaux ou illégaux.

LIENS ET PARTENARIATS

- **FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme** -- (www.fecris.org) - ONG auprès de l'ONU (ECOSOC) et auprès du Conseil de l'Europe (Statut participatif).
- **Fédération des Amis de l'Instruction Laïque** (FAIL 13) - Ligue de l'enseignement.
- **CCMM, Centre Contre les Manipulations Mentales**

DOMAINE DE LA SANTE

Le GEMPPPI pilote depuis 2003 la commission « Santé, éthique, idéologies » de l'**Espace Ethique Méditerranéen**, à l'hôpital de La Timone (Marseille). Cette commission étudie les médecines ou thérapies non conventionnelles en les soumettant à un questionnement éthique et critique. Par ailleurs, pour limiter les risques dans le domaine des pratiques non-conventionnelles ou holistiques, le **GEMPPPI détient et gère la « Charte des Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit »** et son registre (consultable sur notre site www.gemppi.org).

QUE PROPOSE LE GEMPPPI A SES ADHERENTS ?

Les adhérents peuvent s'inscrire pour recevoir des informations les intéressant personnellement et **pour bénéficier le cas échéant du suivi d'une affaire pour laquelle ils ont saisi le GEMPPPI**. Ils sont par ailleurs informés sur les activités (colloques, conférences, formations, etc.) et programmes d'action du GEMPPPI. Les non adhérents peuvent aussi bénéficier des mêmes services mais de manière non automatique.

Outre les moyens supplémentaires que cela procure, une adhésion sert tout d'abord à donner du poids et de la représentativité à notre association et à ses actions. Si 3000 adhérents nous soutiennent pour nos buts, nos prises de positions et actions, ceci est bien mieux pris en considération par les décideurs de tous niveaux que si nous ne représentons qu'une poignée d'individus. Votre adhésion, même minimale ou symbolique est donc un moyen efficace de soutenir, pérenniser et faire gagner la cause du GEMPPPI.

Nous proposons une gamme de formations pour les professionnels et les particuliers.

Voir : <http://www.gemppi.org/accueil/liens/formations-propos%C3%A9es.html>

Nous sommes équipés pour filmer les témoignages de victimes souhaitant bénéficier d'un effet médiatique pour faire connaître leurs difficultés

Nous accueillons des bénévoles et accompagnons des étudiants et des chercheurs dans le déroulement de leurs stages, études et travaux

Le GEMPPPI a produit un DVD de 4 films de 15 mn, joués par des acteurs professionnels pour exercer l'esprit critique et illustrer les conférences, les formations professionnelles sur les sectes et la manipulation mentale

(Le DVD est offert à la demande pour toute adhésion, présentation des films sur notre site internet)

ABONNEMENT A NOTRE BULLETIN TRIMESTRIEL

« Découvertes sur les sectes et religions ».

C'est le bulletin trimestriel du GEMPPPI. Depuis sa création, plus de 110 dossiers ont été publiés. (20 pages habituellement) contre un abonnement participatif (port inclus) de 10 € sur support papier ou 3 € par Internet.

Contenu : Revues de presse et dossiers sur les dérives sectaires et thérapeutiques holistiques et les nouveaux mouvements religieux. Informations sur les activités du GEMPPPI

ADHESION AU GEMPPPI

-Bienfaiteur : à partir de 30 €

-Soutien : à partir de 16 €

-Sympathisant : à partir de 3 €.

-Membre actif : 10 €

Pour devenir membre actif : prendre contact avec nous au préalable, si vous souhaitez mettre en œuvre un projet en rapport avec nos buts.

Il y a aussi la possibilité de devenir **Correspondant du GEMPPPI** dans une zone géographique donnée avec un rôle d'observateur du phénomène sectaire.

Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPPI »

DIFFUSION

Le GEMPPPI ou ses travaux ont été mentionnés plusieurs fois dans la presse et à la télévision, dans les publications de la Mission Interministérielle de vigilance et de Lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et dans les rapports parlementaires de 2006 sur les sectes et l'enfance (L'enfance volée) et de 2013 sur les sectes et la santé (Sénat).